

Parcours à l'étranger

Par **antlef**, le **19/04/2017** à **12:35**

Bonjour à tou.te.s,

J'ai quelques questions concernant un master à l'étranger et la reprise des études en France par la suite (si cela contrevient aux règles du forum, j'en suis confus mais si certain.e.s peuvent m'éclairer en message privé cela m'aiderait beaucoup)

Actuellement en L2, je souhaite partir après ma licence pour un an à l'étranger et y passer une première année de Master, théoriquement en Ecosse (s'en suit une question vis-à-vis du Brexit), aux Pays Bas ou en Irlande.

Plusieurs questions :

Puis-je passer ma première année de master dans un pays étranger puis en refaire une en France, afin de ne pas avoir de lacunes pour la deuxième année ?

Est-il judicieux ou au contraire préjudiciable de faire les deux ans de master à l'étranger ? Je suppose que je ne peux pas en refaire en France par la suite, et dans ce cas là c'est clairement préjudiciable ?

Avoir obtenu sa licence en juin 2018 et ne rentrer en M1 en France qu'en septembre 2019 est il préjudiciable ?

Suis-je alors contraint de m'inscrire en M1 en France dans mon université d'obtention de licence ?

Quels sont les potentiels effets du Brexit sur une poursuite d'études en Ecosse ?

Certain.e.s ont-il vécu une expérience similaire et pourraient me conseiller ?

Je vous avoue qu'après avoir rédigé ce message je suis allé voir sur un autre forum et ça m'a pas mal démotivé, disant que ça allait être un poids, pris pour une année de glandage et pas vraiment utile... Certain.e.s ont-il vécu une expérience similaire et pourraient me conseiller ?

Merci à tous et bonne journée!